

**Commission** : Sommet UE sur l'Aide Humanitaire

**Problématique** : "Renforcer l'action humanitaire mondiale. Sommet de Madrid pour une charte d'engagements à l'horizon 2030."

**Auteur** : Grèce

La Grèce ou République Hellénique fait partie de l'UE depuis 1981, ce qui lui a permis de se développer considérablement. Depuis la fin de la dictature des colonels en 1974, la Grèce alterne entre stabilité politique et gouvernements fragiles. Actuellement elle est dirigée par Kyriákos Mitsotákis, et son gouvernement de droite et conservateur. Le pays se trouve stratégiquement localisé, grâce à son vaste espace maritime dans la mer Adriatique et Méditerranée, et les nombreuses îles qu'il possède ainsi que la frontière terrestre avec l'Europe. Cette position géographique, fait de la Grèce: un pays indispensable au carrefour des chemins migratoires, mais aussi le leader mondial du transport maritime. Notre pays compte avec un soutien financier européen abondant, qui lui permet de faire face à sa forte dépendance à l'égard des importations d'hydrocarbures et sa dette publique très élevée

Dû à la crise humanitaire mondiale, l'UE propose de faire une charte internationale d'objectifs, pour assurer l'engagement de toute la planète face à cette situation critique. Travaillons ensemble pour sauver des vies et permettre à tous de vivre dignement. La Grèce se montre très favorable à ce sujet, puisqu'il s'agit d'un pays très déterminé à fortifier l'aide humanitaire:

En 2015, le gouvernement grec a adopté la "loi sur la crise humanitaire" visant à lutter contre la grande pauvreté. Cette législation prévoyait la fourniture gratuite d'électricité aux foyers les plus démunis, des aides au logement et à l'alimentation, ainsi que des mesures en faveur des personnes sans emploi et sans assurance sociale.

Au sein des Nations-Unies, La Grèce répond aux appels d'organisations internationales ou de gouvernements étrangers pour alléger les souffrances causées par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Elle contribue également au financement de programmes d'aide humanitaire initiés par des ONG, lorsque ceux-ci sont en accord avec les droits humains fondamentaux.

Notre pays compte de même avec sa propre assistance au développement, Hellenic Aid. Elle gère le financement de programmes et de projets dans d'autres pays avec lesquels la Grèce entretient des relations bilatérales. Elle contrôle et facilite également les programmes mis en œuvre par la société civile, les agences gouvernementales et coopère même avec des institutions internationales. L'aide humanitaire grecque est également acheminée par l'intermédiaire de la Commission européenne dans le cadre de divers programmes "EuropeAid". Hellenic Aid a donné la priorité à l'aide humanitaire d'urgence dans les régions touchées par des conflits ou des catastrophes naturelles.

La priorité que le gouvernement grec attache à l'action humanitaire qualifie le pays de «puissance humanitaire mondiale», et illustre la volonté de notre gouvernement d'assurer une réponse humanitaire partout dans le monde où le besoin s'en fait sentir. Notre pays soutient les principes du droit international humanitaire, qu'il souhaiterait davantage assurer aux réfugiés qui s'installent chaque jour sur son territoire. Après la fermeture des frontières des pays de l'ouest des Balkans et de la Turquie, et malgré les sévères difficultés économiques et sociales de ces six dernières années, la Grèce continue pourtant de montrer de la solidarité et une ferme volonté d'aider les réfugiés arrivés dans son territoire. Mais ce n'est pas facile d'assurer à tous des conditions de vie dignes. C'est pourquoi la Grèce reçoit de l'UE des aides considérables et s'inscrit dans des accords comme celui signée avec l'OIM, pour renforcer la protection des migrants dans le pays (et aussi son partenariat avec cette institution).

L'objectif des programmes d'aide humanitaire de la Grèce est de porter secours aux victimes de toutes sortes de crises humanitaires et donc de contribuer à stabiliser la situation économique et sociale de leurs pays et à faciliter leur transition vers la reconstruction et le développement. Notre

pays estime qu'il est très important de faire la différence entre aide humanitaire urgente et développement humanitaire, pour mieux organiser et prioriser les actions coordonnées pour qu'elles deviennent plus efficaces. Notre pays encourage une coopération multilatérale qui n'est que favorable pour faire face à cette crise de l'humanitaire tantôt avec la mise en place de partenariats avec de nouveaux acteurs comme avec le renforcement des relations avec des acteurs européens. La Grèce parle depuis l'expérience vu qu'elle à bénéficié à plusieurs reprises de ce type de programmes (comme notamment avec l'organisation internationale Caritas Hellas en 2013).

La Grèce est très active dans la gestion des crises humanitaires sur son territoire, notamment en collaboration avec des organisations internationales et cherche également à apporter son aide à l'échelle globale.